



Sous la direction de Héroïse Nez, Catherine Neveu et Julie Garnier

Le pouvoir d'agir dans les centres sociaux Reconfigurations militantes et professionnelles

Chapitre 14. S'engager dans une recherche collaborative : un bilan contrasté

Caroline Bruzulier, Julie Garnier, Catherine Neveu et Ramatou Sow

Éditeur : Presses universitaires du Septentrion
Lieu d'édition : Villeneuve d'Ascq
Publication sur OpenEdition Books : 19 janvier 2023
Collection : Espaces Politiques
ISBN numérique : 978-2-7574-3836-7



<https://books.openedition.org>

Fourni par Université de Tours



RÉFÉRENCE NUMÉRIQUE

Bruzulier, Caroline, et al. « Chapitre 14. S'engager dans une recherche collaborative : un bilan contrasté ». *Le pouvoir d'agir dans les centres sociaux*, édité par Héroïse Nez et al., Presses universitaires du Septentrion, 2023, <https://doi.org/10.4000/books.septentrion.141562>.

Ce document a été généré automatiquement le 20 février 2026.

Le format PDF est diffusé sous Licence OpenEdition Books sauf mention contraire.

Chapitre 14. S'engager dans une recherche collaborative : un bilan contrasté

**Caroline Bruzulier, Julie Garnier,
Catherine Neveu, Ramatou Sow**

LE PROJET ENGAGIR S'INSCRIT dans l'ensemble diversifié des recherches dites « partenariales collaboratives ou praxéologiques » (Juan, 2019 ; Gillet, Tremblay, 2017 ; Audoux, Gillet, 2015, 2011 ; Bonny, Souchard, 2015 ; Bonny, 2020), qui se développent en France et à l'étranger depuis les années 1980, dans différents domaines (Rullac, 2018 ; Godrie, 2017). Si ces recherches ont pu un temps rester marginales car suspectées d'être trop « engagées », elles font l'objet aujourd'hui d'un regain d'intérêt, notamment dans le sillage des épistémologies¹ féministes ou du Sud (Godrie, 2017 ; Carrel *et al.*, 2017 ; Herreros, 2009). Elles ont en commun l'inclusion dans le processus de recherche d'acteurs et d'actrices qui ne sont pas des chercheur-es professionnelles, mais toutes ces pratiques, dans la diversité de leurs formats et de leurs objectifs, « ne peuvent être réduites à de simples partenariats fructueux et bénéfiques entre sphères académique, professionnelle et citoyenne : elles sont traversées par des rapports de pouvoirs, qui en font des leviers de transformation des standards de production de la science et de lutte contre les inégalités sociales ou bien des leviers de reproduction des mécanismes hiérarchiques et des

¹ L'épistémologie est la façon de construire de la connaissance en prenant appui sur une détermination critique de son objet et du savoir des acteurs et des actrices.

processus d'exclusion, reposant parfois sur des phénomènes d'instrumentalisation » (Juan, 2019, p. 23).

La recherche collaborative n'est donc pas un exercice simple, et c'est à retracer le processus de travail mis en œuvre dans le cadre du programme Engagir, à saisir ses limites et ses avantages, à en clarifier les finalités et les enjeux, qu'est consacré ce chapitre. Dans l'ensemble diversifié des recherches s'inscrivant dans cette nébuleuse, on peut considérer que le programme Engagir a été une « recherche collaborative » au sens qu'Yves Bonny donne à ce terme :

« Une recherche partenariale participative s'inscrivant de façon centrale sous l'égide du référentiel scientifique et mettant au premier plan de la dynamique collective la production de connaissances objectives par les chercheurs professionnels. Le cœur de ce que chercher veut dire dans le cadre de la recherche partenariale consiste à faire de la recherche, ce qui relève de "l'expertise professionnelle" des chercheurs [...] Dans cette perspective, les praticiens sont appréhendés comme n'étant ni intéressés à, ni compétents pour faire de la recherche, et c'est précisément pour cette expertise spécifique qu'ils n'ont pas que l'on postule qu'ils font appel aux chercheurs. La participation de l'ensemble des chercheurs qui ne sont pas des professionnels intervient avant tout en amont et en aval du processus de recherche. En amont, pour co-définir à un certain niveau l'objet de recherche et les finalités de celle-ci et en aval, dans le cadre de l'appropriation des résultats de la recherche. » (Bonny, 2015, p. 2)

Mais l'engagement dans la recherche partenariale renvoie aussi et surtout « à des intérêts conjoints, à des valeurs partagées, souvent aussi à des relations de confiance qui se sont établies entre des personnes singulières par le passé » (Bonny, 2015, p. 38). Engagir a en effet réuni trois types d'actrices et d'acteurs (des membres de la Fédération des centres sociaux Centre-Val de Loire, des salariées et bénévoles de centres sociaux de la région et une équipe d'une dizaine de chercheuses) autour d'intérêts communs. Il s'agissait notamment de développer, dans une double visée, scientifique et politique, une réflexion commune sur la notion de pouvoir d'agir, ses usages dans les centres sociaux, les actions menées en référence à cette visée et les discussions auxquelles elle pouvait donner lieu. Pour mener à bien cette enquête, le projet a reposé sur un double dispositif de recherche. D'une part, la réalisation par les chercheuses d'enquêtes de terrain dans une dizaine de centres sociaux de la région dans une perspective ethnographique classique supposant une présence de longue durée sur le terrain, des observations et des

entretiens ; ces enquêtes visaient également à impulser des espaces de débat autour des questionnements de la recherche dans chaque centre social. Et d'autre part, l'organisation d'ateliers de coproduction de la recherche au niveau régional avec la Fédération régionale et les actrices et acteurs des centres sociaux, permettant d'échanger des expériences et d'élaborer conjointement des analyses sur les thématiques du projet. Par ailleurs, un collectif de recherche associant la dizaine de chercheuses et trois membres de la Fédération régionale (une administratrice, la déléguée et une membre du comité d'animation régional²) s'est réuni régulièrement dans le cadre de séminaires de recherche pour partager les observations et croiser les analyses issues des enquêtes de terrain et des ateliers de coproduction.

Ce collectif a également déterminé les sites d'investigation, l'approche et des axes de questionnement. Dans cette configuration, il a été décidé que la recherche devait permettre de mieux comprendre les différentes conceptions associées à la catégorie de pouvoir d'agir, ainsi que les freins et les leviers à son développement. La collaboration entre l'équipe de chercheuses et le réseau fédéré s'est donc constituée au départ à l'échelle régionale, avant de se décliner au niveau local. S'agissant de ce dernier, la relation de collaboration s'est principalement construite avec les directions des centres sociaux (par le biais desquelles les chercheuses ont accédé aux terrains d'enquête) et les équipes salariées, et peu avec les usager-es, ce qui a fortement pesé sur l'analyse.

Nous proposons ici, au terme de cet ouvrage, de revenir sur la fabrique de la collaboration dans le cadre d'Engagir, en considérant la genèse et le contexte du projet, le dispositif de recherche, ainsi que les tensions que ce dispositif a suscitées et ses effets.

■ Une articulation complexe entre différents espaces

La recherche Engagir est née des relations de confiance établies entre des membres de la Fédération des centres sociaux Centre-Val de Loire et certaines chercheuses de l'équipe, à un moment où le réseau s'interrogeait sur la mise en œuvre de son projet fédéral, issu à la fois d'un long processus d'élaboration collective au sein du réseau régional et de la dynamique nationale née du Congrès de

2 Le Comité d'animation régional, composé principalement de salarié-es des centres sociaux et des espaces de vie sociale adhérents, est également ouvert aux bénévoles, aux personnes « ressource » et aux membres du conseil d'administration de la fédération. Cet espace de coordination et de mise en œuvre du projet fédéral, à partir des finalités et objectifs définis par le conseil d'administration, se réunit tous les deux mois pour organiser la dynamique régionale.

2013 autour de l'objectif de « renforcer le pouvoir d'agir des habitants » (FCSF, 2013). Dans ce contexte, ce qui semblait important du point de vue des acteurs et actrices du réseau fédéré était d'analyser les écarts entre la visée politique affirmée dans le projet national et régional, et la diversité des pratiques et des discours associés au pouvoir d'agir au niveau local. En s'inscrivant dans cette recherche collaborative, ils et elles avaient identifié sa plus-value, considérant qu'ainsi la fédération assurait sa fonction ressource et d'animation, et permettait à l'ensemble du réseau, par l'organisation d'ateliers de coproduction, de bénéficier de nouveaux espaces de réflexivité autour de la visée de développement du pouvoir d'agir.

Participer à une telle expérience constituait donc une opportunité pour poursuivre et approfondir un travail collectif engagé depuis quelques années au sein du réseau sur une dimension centrale du projet fédéral, celle du développement du pouvoir d'agir. En le mobilisant à nouveau sous un autre format autour de cette question, il s'agissait d'identifier des pratiques intéressantes, d'interroger les postures favorisant ou non le développement du pouvoir d'agir, d'organiser des discussions collectives permettant une prise de recul, un regard critique sur les pratiques au sein des centres sociaux de la région.

Des ateliers de coproduction de la recherche

Des ateliers de coproduction (5 au total) ont été programmés dès le début du projet. Ils ont rassemblé en moyenne plus d'une cinquantaine de personnes, pour la plupart membres du réseau régional fédéré (ici des salarié-es et des bénévoles des centres sociaux, des membres de la fédération ainsi que les membres du projet Engagir) et ont eu lieu, à chaque fois, sur des sites différents, choisis par le réseau fédéré. Ainsi, le premier atelier de coproduction a réuni 82 participant-es le 7 juin 2018 autour de la thématique « Le centre social, un lieu de transformation sociale ». Le deuxième atelier a rassemblé le 27 novembre 2018 des acteurs et actrices des centres sociaux impliqués dans les enquêtes pour approfondir les questionnements issus de l'atelier précédent et définir une méthode de travail par département en vue des journées régionales de mai 2019. Un troisième atelier a réuni les chercheuses et le comité d'animation régional le 25 mars 2019 pour co-construire le programme de ces journées régionales, à partir des questions issues des enquêtes de terrain et du travail mené dans les départements. L'objectif des ateliers de coproduction, organisés au fil de la recherche, était de mettre en commun des savoirs diversifiés sur la transformation sociale, qu'ils se basent sur l'expérience, sur des apports

théoriques et/ou sur l'observation de situations variées ; et de coproduire ainsi des connaissances qui permettent d'alimenter tant la recherche que la réflexivité des actrices et des acteurs des centres sociaux sur leurs pratiques. Dans ce cadre, plusieurs outils ont été expérimentés comme l'arpentage, la méthode d'analyse en groupe, le théâtre-forum, etc. Finalement, deux journées régionales de coproduction ont eu lieu les 17 et 18 mai 2019, réunissant 98 participant-es, issues de plus de vingt centres sociaux, autour de quatre thématiques :

- La gouvernance et le portage politique : quelle gouvernance pour développer le pouvoir d'agir des habitant-es ? Des groupes de travail ont tenté d'identifier les conditions favorables à l'engagement des habitant-es dans le portage politique des projets des centres sociaux. Pour ce faire, il leur était proposé de « dessiner » la gouvernance de leur centre en expliquant son fonctionnement et de confronter leurs expériences afin de repérer des pratiques favorisant ou non cette participation.
- La posture entre attentisme et impulsion : doit-on guider ou soutenir les initiatives des habitant-es ? Un premier temps de travail avait permis d'identifier une tension, dans les discours et les pratiques des salarié-es notamment, entre un « social assistanciel » et une approche d'éducation populaire. Alors que certain-es évoquaient un rôle de « guide » devant permettre aux habitant-es de « s'élever » et de « devenir quelqu'un », d'autres adoptaient à l'inverse une posture où les habitant-es étaient considérées comme des acteurs et des actrices. L'enjeu de cet atelier était de mieux comprendre ces deux postures et de saisir comment elles pouvaient favoriser ou limiter le pouvoir d'agir.
- L'entre soi : un levier au développement du pouvoir d'agir des habitant-es ? Le travail en commun sur cette thématique découlait du constat que, dans nombre de centres sociaux, s'exprimaient des réticences face à l'existence dans certaines activités ou pratiques, de groupes perçus comme rassemblant des personnes de la même origine. L'impératif de la « mixité sociale » semblait nécessiter d'éviter de telles situations. Il s'agissait donc pour les participant-es de s'exprimer, à partir de leurs expériences, sur les atouts et les limites de différentes formes « d'entre soi » pour favoriser le pouvoir d'agir.
- Le centre social comme lieu d'expression des colères et conflictualités. Un exercice de théâtre forum animé par la compagnie NAJE (Nous n'abandonnerons jamais l'espoir) a permis d'aborder cet enjeu, chacun-e pouvant, à partir des saynètes proposées par la compagnie, contribuer au changement en venant modifier la scène de départ. Ce théâtre forum

visait à mettre en lumière des questions à mettre au travail notamment sur les discriminations et la laïcité, les relations entre les jeunes et la police, ou encore le rapport des centres sociaux aux partenaires, autant de « sujets qui fâchent » dans les centres sociaux.

La recherche s'est donc organisée autour de différents temps et modalités : séminaires du collectif de recherche, ateliers de coproduction, enquêtes au niveau local. De fait, ces différents temps et modalités ont été fortement dissociés dans les pratiques des chercheuses, ce qui pose la question de l'articulation entre des espaces où des actrices et acteurs « se mettent en recherche » (les ateliers de coproduction) et ceux où des chercheuses « font de la recherche³ ». Ainsi, ces dernières ont mené leurs enquêtes de terrain le plus souvent individuellement, selon des rythmes variables en fonction des contextes. La plupart des chercheuses impliquées dans Engagir n'étaient, au départ, pas familières du terrain des centres sociaux ni de celui des quartiers populaires. Aussi, lorsqu'elles sont arrivées sur le terrain, elles l'ont fait en mobilisant les outils classiques de l'enquête socio-ethnographique, qui supposent de fréquenter de près les acteurs et les actrices et de prendre au sérieux leurs dires, leurs expériences et leurs savoirs. Du côté des centres sociaux, si la plupart des personnes côtoient régulièrement des « universitaires », tissent des partenariats avec elles et eux dans le cadre de formations, elles n'ont pas l'habitude de collaborer sur le plan de la recherche. Dans ce cadre, l'une des visées de la collaboration, aux yeux des chercheuses, était bien de donner une autre place aux acteurs et actrices des centres sociaux dans l'élaboration des savoirs produits. Or, les chercheuses sont arrivées sur le terrain dans un contexte institutionnel et politique globalement peu propice à ce type de démarche : relations en tension entre salarié-es, entre salarié-es et membres des conseils d'administration (Neveu, 2015), vacance et/ou changement de direction, mouvement national des Gilets jaunes, projets locaux de rénovation urbaine, etc.

3 Y. Bonny (2015) distingue « être en recherche » (« attitude ordinaire d'acteur lorsque celui-ci ne se satisfait pas des routines constitutives de sa pratique et de son univers d'expérience et les interroge sur la base de certaines aspirations ») ; « se mettre en recherche » (« une démarche plus systématique d'investigation », par exemple *via* une formation individuelle ou la mise sur pied d'un collectif mobilisant des formes de recherche-action) ; et « faire de la recherche » (réservée « aux pratiques qui respectent les canons en vigueur du référentiel scientifique, dont les chercheurs professionnels sont les experts et les garants »). Ces distinctions sont particulièrement utiles pour cesser de penser l'enjeu de la recherche comme seule prérogative des professionnel·les de la profession.

Dans ce cadre, non seulement les chercheuses ne se sont que peu saisies des opportunités contextuelles pour amorcer un débat sur le pouvoir d'agir avec les centres sociaux, mais elles maîtrisaient peu, également, à ce moment-là, les outils de la collaboration, qui restaient relativement flous. Ces dernières ont d'ailleurs peiné à sortir de leur « statut » surplombant de chercheuse. Lors des ateliers de coproduction, comme on le verra plus loin, il ne leur a pas toujours été facile de trouver leur place dans ces temps collectifs de « mise en recherche », même si certaines se sont investies plus que d'autres, mettant « la main à la pâte ». Si la plupart des chercheur-es (Ion, 2020 ; Bonny, 2020) impliquées dans le champ des recherches collaboratives soulignent qu'on peut travailler avec les actrices et acteurs de terrain et préserver simultanément l'autonomie de la démarche scientifique, la difficulté de penser en amont l'articulation entre ces différents espaces et modalités de recherche (ici la recherche académique classique et la recherche collaborative), possédant chacune sa cohérence, sa spécificité et ses objectifs, est bien réelle. Dans les faits, la difficulté d'articuler ces différents espaces de recherche souligne le poids des contingences du terrain (avec l'idée, du côté des centres sociaux, qu'en collaborant on s'expose ou bien encore que « ce n'est pas le bon moment ») et des contraintes scientifiques (avec des rythmes de travail et des attentes parfois divergentes entre les chercheuses et les acteurs et actrices de terrain, et entre les acteurs et actrices).

Un autre ensemble de décalages entre les différents espaces et moments de la recherche a découlé de dynamiques propres au réseau fédéré. Ainsi, les modalités de la collaboration entre les instances fédérales (conseil d'administration fédéral et déléguée) et le réseau n'ont pas non plus été pleinement pensées en amont de la démarche. Une lettre de présentation du projet avait été envoyée aux structures au démarrage de celui-ci, mais cela s'est avéré, avec le recul, insuffisant. Il aurait été préférable de les rencontrer régulièrement pour faire le point et comprendre comment se vivaient le projet et les échanges avec les chercheuses : quelles questions le déploiement de ce dispositif de recherche pouvait-il poser, au sein des équipes ou avec les bénévoles, membres des conseils d'administration, et la direction ? Qu'est-ce que cela produisait comme changements ou comme interrogations au sein des centres concernés ? De cette absence de lien régulier, de suivi et d'animation interne par la fédération, a pu émerger le sentiment, dans certains cas, d'un projet « descendant », voire de questionnements « imposés » par la fédération.

La mise en œuvre du projet Engagir a conforté les constats identifiés suite aux différentes journées régionales organisées ces dernières années (voir chapitre 1) : bien que le projet fédéral soit issu d'un processus de co-construction avec l'ensemble du réseau, la notion « de pouvoir d'agir » ne semblait pas si familière que cela dans les équipes salariées et bénévoles des centres sociaux. Ainsi, si sur le terrain, les chercheuses ont été bien accueillies, les premiers temps passés dans les structures ont suscité un certain nombre d'étonnements, notamment celui d'un décalage entre d'une part les préoccupations du réseau fédéré, qui voulait questionner les pratiques (professionnelles et bénévoles) dans les centres sociaux dans une visée de transformation sociale, et d'autre part celles des actrices et acteurs des centres sociaux qui ne cherchaient pas nécessairement à réorienter leurs pratiques dans cette perspective. Avec le recul, on peut penser que ce décalage ressenti entre les objectifs inscrits dans le projet fédéral et ceux de certains acteurs et actrices des centres sociaux, et la diversité des manières de l'aborder au sein du réseau, sont autant de facteurs qui ont contribué à recentrer le dispositif de recherche au niveau local sur le travail d'enquête ethnographique et au niveau régional sur des temps de travail plus collaboratifs pendant les ateliers de coproduction. Le poids des contingences de terrain, des temps d'activité de l'animation, des contraintes scientifiques, a également favorisé le cloisonnement de ces différents espaces et moments de la recherche.

Ces écarts entre élaboration collective du projet fédéral et préoccupations dans les centres sociaux interpellent le réseau fédéré, l'obligeant à se questionner : comment permettre une meilleure prise de conscience en son sein que chacun-e (centres sociaux, salarié-es, bénévoles) participe et contribue à une dynamique collective ? Comment la participation d'actrices et d'acteurs du réseau aux rencontres régionales ou départementales est-elle répercutée dans les centres sociaux ? Existe-t-il un travail en amont pour préparer cette participation et en faire le bilan *a posteriori* ? Comment les acteurs et actrices présentes lors de ces rencontres retransmettent les discussions au sein de leur propre centre social ?

■ Des conditions de collaboration mieux saisies *a posteriori*

Dans le format collaboratif qui a été celui d'Engagir, le référentiel scientifique est resté le référentiel légitime, en « mettant au premier plan de la dynamique collective la production de connaissances objectives par les chercheurs professionnels ». Mais comme le rappelle Y. Bonny, le rapport des actrices et acteurs de terrain à la

recherche est plus complexe qu'il n'y paraît. Si elles et ils ne sont pas des « chercheur-es », « ils peuvent néanmoins être considérés comme étant en recherche (de sens, de pratiques, d'idées innovantes) et comme se mettant en recherche par eux-mêmes. Ils n'attendent pas de la recherche académique qu'elle leur livre un prêt-à-penser de leurs dynamiques, qui mêlent résistances et initiatives » (Bonny, 2015). C'est en ce sens que la démarche collaborative peut être comprise comme une expérimentation dans le temps de ce que « se mettre en recherche ensemble » veut dire. Y. Bonny (2020) précise que se « mettre en recherche signifie se placer dans une posture d'investigation un tant soit peu réglée et organisée, clarifier son objet de recherche, le problématiser, déployer des méthodes d'enquête et d'analyse, tout un ensemble d'orientations d'action qui ont un caractère systématique et rigoureux, qui demandent des efforts, mais qui n'impliquent pas pour autant de faire de la recherche au sens académique du terme, c'est-à-dire de se soumettre à l'ensemble des canons et principes scientifiques » (p. 43). Aussi, si s'engager dans une recherche collaborative implique de travailler ensemble, sur un projet commun, cela ne veut pas dire pour autant que tout le monde participe aux mêmes tâches : les acteurs et actrices ne sont pas préparés pour faire de la recherche classique, pas plus que les chercheur-es pour devenir des « praticiens » ; « faire de la recherche avec » et « se mettre en recherche » ne veut donc pas dire faire disparaître les objectifs, ni les rôles de chacun (Bonny, 2017). Bien au contraire, la distinction entre les identités et les contributions des différentes catégories d'acteurs et d'actrices reste centrale. « Collaborer ne signifie pas que tous doivent participer aux mêmes tâches, mais que, partant d'un projet commun, chacun y trouve son compte selon la contribution spécifique qu'il a à offrir au meilleur bénéfice de l'ensemble des partenaires » (Bonny, 2020, p. 40 citant Desgagné, 1997, p. 379). Aussi pour que ce type de recherche soit possible, il faut que la demande des actrices et acteurs de terrain soit d'éclairer leurs pratiques par l'apport scientifique, ce qui « suppose l'instauration d'une relation d'autorité consentie entre les deux parties pour tout ce qui concerne la démarche de recherche » (Bonny, 2020, p. 40). Dans le cadre d'Engagir, les places et les rôles de chacun-e sont finalement restés relativement inchangés et les chercheuses sont globalement restées les principales porteuses de la recherche en contribuant à l'encadrement du travail collectif et à la collecte des données, sans toutefois que ce « consentement » soit explicitement débattu. Elles se sont appliquées à produire des connaissances, à

améliorer le savoir sur le pouvoir d'agir dans les centres sociaux vus comme des « terrains d'enquête », en prenant appui sur les capacités de réflexivité critique des acteurs et des actrices des structures. De son côté, le réseau fédéré a cherché à questionner, à partir des analyses coproduites avec les chercheuses, les pratiques au sein des centres sociaux, afin de permettre leur évolution. De ce point de vue, et de manière cohérente avec le format « collaboratif » de la recherche, la co-construction a moins porté sur la façon d'enquêter que sur la réflexion qui en a découlé. Les enquêtes conduites sur les différents sites ont surtout permis de construire un socle commun de réflexion sur le pouvoir d'agir, qui a ensuite nourri les ateliers de coproduction mis en place par la fédération régionale.

Les échanges lors des séminaires du collectif de recherche ont été importants pour identifier, même si ce fut parfois *a posteriori*, les conditions et les freins à la mise en œuvre de la collaboration. Dans une recherche collaborative, le risque de reconduire un rapport asymétrique entre chercheur-es et autres acteurs et actrices est important ; et Engagir n'a pas complètement échappé à ce risque. Les actrices du réseau fédéré qui y participaient ont tenté d'assurer un rôle de « triangulation⁴ » en partageant leur connaissance fine des centres sociaux et de leur projet social, permettant parfois aux chercheuses de ne pas sur-interpréter ni sous-estimer certaines dimensions dans l'analyse. Mais, étant donnés le manque de temps, le déséquilibre entre nombre d'actrices du réseau fédéré (3) et de chercheuses (10) dans le collectif de recherche, et l'existence d'un ensemble de réticences à considérer que les points de vue des premières puissent avoir, comme ceux des chercheuses, un certain degré d'objectivité, ce rôle n'a pas pu être suffisamment mis en œuvre et intégré dans certaines analyses. Par ailleurs, le format même de ces séminaires, pensé selon l'habitus des chercheuses, n'a pas non plus été très hospitalier pour des participantes issues du réseau fédéré, peu familières de ce format et qui n'y ont pas toujours été à l'aise.

Par ailleurs, plus de temps aurait dû être consacré, lors de ces séminaires, à une contextualisation précise, par la présentation des spécificités du fédéralisme des centres sociaux, de l'histoire de la

4 La notion de triangulation sous-entend le croisement des sources et des points de vue, la combinaison des données et renvoie à un principe de base de toute enquête dans « la politique de terrain » : « La triangulation est le principe de base de toute enquête, qu'elle soit policière ou ethnographique : il faut recouper les informations ! Toute information émanant d'une seule personne est à vérifier : c'est vrai pour un alibi comme pour une représentation rituelle » (de Sardan, 1995).

fédération régionale, de sa construction et de ses façons d'agir, afin de constituer une culture commune partagée sur cette histoire et le contexte régional. La recherche a pu bénéficier de la diversité des degrés de connaissance des centres sociaux en général et de leur histoire régionale en particulier, la présence de regards « neufs » sur les dynamiques à l'œuvre permettant parfois une prise de distance critique sur les processus observés. Mais le degré parfois faible de connaissance de l'histoire et du contexte a aussi pu avoir des effets moins positifs. Par exemple, au fil des séminaires, une faible appropriation, par les chercheuses, du caractère horizontal du fédéralisme porté par le réseau a pu être observée, et cette contextualisation partagée aurait sans doute évité l'émergence de points de crispation issus d'une connaissance inégale du contexte. L'omission de cette étape a pu nuire au maintien de postures distanciées, aussi bien du côté des chercheuses que des membres de la fédération.

Une autre limite découle de la difficulté à articuler la participation d'une diversité de personnes issues de la dynamique fédérale et des discussions fondées sur la présentation d'enquêtes se déroulant sur des terrains identifiés et parfois bien connus par les participantes de la fédération. Du point de vue de la fédération, il était important que participent à ces séminaires, outre la déléguée, au moins un-e membre du CA (conseil d'administration de la fédération) et une personne participant à la dynamique régionale par le biais du CAR (comité d'animation régional). Après un appel au volontariat, il s'est trouvé que cette dernière était une salariée d'un des centres sociaux inscrits dans le projet. Une telle situation a posé des problèmes et n'a pas facilité, de part et d'autre, une nécessaire liberté de parole, créant des situations parfois inconfortables tant pour les chercheuses que pour les membres de la fédération.

Cette question renvoie à un enjeu important dans les recherches collaboratives : comment éviter que les « retours » des analyses présentées ne soient perçus comme des jugements, voire des évaluations ? Comment « accompagner » la possibilité d'une distance critique vis-à-vis de son propre univers d'engagement, et ce pour les salarié-es, les bénévoles tout autant que pour les chercheuses ?

Par ailleurs, la présence dans le collectif de recherche d'une personne ayant la double position de chercheuse et d'administratrice de la fédération régionale (Catherine Neveu) a, dans un premier temps, facilité la mise en place initiale du projet. Mais dans son déroulement, cette présence a pu avoir des effets paradoxaux : implicitement, les chercheuses ont pu se « reposer » sur elle pour

certaines questions de relation avec le réseau fédéré, tandis qu'à l'inverse, des membres du conseil d'administration de la fédération ont pu faire de même s'agissant de leur rapport avec le collectif de recherche.

Enfin, la composition du collectif de recherche (3 participantes issues du réseau des centres sociaux et 10 chercheuses) n'a pas non plus contribué à fabriquer une réelle égalité de positions. Le caractère collaboratif déclaré du projet aurait dû plaider en faveur d'un meilleur équilibre au sein de celui-ci et il aurait sans doute fallu envisager une diversité de temps et de moments de travail, certains entre pairs et d'autres ensemble. L'expérience a donc été utile pour mieux cerner certaines des conditions de réussite d'une démarche collaborative.

■ Des positions complexes à tenir

Chercheuses et membres de la Fédération régionale ont fait le choix d'associer à la dynamique collaborative les actrices et acteurs des centres sociaux (salarié-es et bénévoles), en faisant le pari de la co-construction des connaissances par la confrontation des idées et la circulation des expériences. Il a été très régulièrement rappelé que l'objectif du projet Engagir n'était pas d'évaluer des pratiques (professionnelles ou bénévoles) en matière de développement du pouvoir d'agir, en cherchant à en caractériser de « bonnes » ou « mauvaises ». Il s'agissait avant tout de comprendre les significations données à cette notion par les acteurs et actrices et les positionnements qui en découlaient, de faire partager des expériences, des ressentis et des questionnements pour permettre de développer une réflexivité commune, dans la poursuite d'un travail engagé au fil des rencontres organisées par le réseau fédéré depuis quelques années (voir chapitre 1). L'un des objectifs des ateliers de coproduction était de faire en sorte que la problématique du pouvoir d'agir et de la transformation sociale ne renvoie plus seulement à un « terrain d'enquête », c'est-à-dire à une question théorique (ou scientifique) et empirique, mais devienne un espace d'échanges et de prise de parole sur les visées de transformation sociale de l'animation avec l'ensemble des acteurs et des actrices impliquées. Toutefois, ces temps d'échanges ont généré des tensions (entre les chercheuses et les membres du réseau fédéré, au sein de ceux-ci et entre les chercheuses), qui jouent un rôle d'analyseur de la recherche en révélant des formes d'épreuves ou d'inconfort. Ces tensions ont pu porter tant sur des enjeux matériels (faible investissement des chercheuses dans l'organisation matérielle et pratique des journées, qui

est plutôt restée à la charge du réseau), sur des différences d'expériences et de pratiques en matière de coopération, de collaboration ou de restitution, que sur des enjeux de positionnement. Ainsi, certaines chercheuses ont pu avoir des difficultés à passer de la relation privilégiée avec les acteurs et actrices du centre social dans lequel elles enquêtaient à la dimension proprement collective du projet Engagir, à l'œuvre dans les ateliers de coproduction.

Par ailleurs, durant ceux-ci, la position occupée par les chercheuses a évolué. Lors du second atelier de coproduction, le collectif de recherche avait choisi de ne pas « accorder » aux chercheuses un temps spécifique de prise de parole en tant que telles, afin de ne pas reproduire le format d'une parole d'autorité délivrée à un auditoire passif. Mais ce choix a été mal perçu par nombre de participant-es des centres sociaux, dont les attentes étaient précisément celles-là, non d'une parole d'autorité à proprement parler, mais d'une parole experte, apportant des éléments conceptuels et théoriques généraux, un regard « extérieur ». Face à cette attente, exprimée lors de l'atelier, une prise de parole des chercheuses a été organisée en urgence, qui revenait notamment sur l'étonnement face à ce qui semblait être une faible appropriation locale de la notion de pouvoir d'agir, donnait de premiers éléments sur une tendance largement observée à l'évitement du politique et soulignait l'existence de débats quant au poids respectif des dimensions individuelle et collective du pouvoir d'agir. Rétrospectivement, on peut considérer que prévoir d'emblée de consacrer un temps à un « exposé » plus conceptuel et/ou général par les chercheuses en fin d'atelier aurait de fait été plus cohérent avec le format collaboratif tel que défini par Y. Bonny. C'est ce que nous avons fait lors du premier atelier, mais ce format n'a pas été repris dans les ateliers suivants. On retrouvera les mêmes effets de cette indétermination quand il a été proposé aux chercheuses de contribuer aux groupes de travail « à part égale », c'est-à-dire en participant aux discussions à partir de leurs observations et analyses, de leurs connaissances issues de l'enquête. Il s'agissait alors pour elles de mobiliser celles-ci dans la discussion, de mobiliser leur savoir situé, comme le faisaient les autres participant-es à partir de leurs propres connaissances, analyses et questionnements, et de leur propre savoir situé. Or force est de constater que l'endossement de ce rôle a été pour le moins très diversement vécu, et généralement plutôt mal. Nombre de chercheuses ont par la suite fait part d'un malaise, d'une difficulté à endosser ce rôle, à se constituer comme une participante parmi d'autres. Du coup, la posture qu'elles ont adoptée lors de ces

ateliers a souvent été celle du silence ou de la prise de notes, et ces moments censés être de coproduction sont souvent restés un nouvel espace d'enquête venant alimenter le stock de « matériel » collecté par les chercheuses.

La question de la médiation, qui aurait pu permettre de fabriquer des rôles différents et d'accompagner des changements de posture, n'a de fait pas été pensée en amont de ces ateliers. Introduire un « tiers rôle » d'animation aurait pu aider à favoriser les positions d'égalité, comme dans les méthodes en croisement des savoirs expérimentées par ATD Quart Monde (Verfaillie, 2016). En l'absence d'une telle médiation, le risque de laisser se reproduire des effets de domination et d'intimidation, et les postures classiques de part et d'autre, est plus grand.

Ces tensions et ces difficultés révèlent le fait que les attentes de la collaboration n'ont sans doute pas été suffisamment explicitées en amont de la recherche, notamment celles liées à la nécessaire transformation des pratiques et des postures de l'ensemble des participant-es. La possibilité même de telles transformations différerait selon les positions et les socialisations des unes et des autres. Elles révèlent aussi les difficultés structurelles de la démarche entreprise, avec des implications différentes selon les situations, les niveaux et les méthodes. La recherche ethnographique comme la coproduction demandent du temps. Pour certaines chercheuses, il s'est ainsi avéré difficile de tenir les différentes dimensions de la recherche (une enquête individuelle de terrain de type ethnographique et la dimension collaborative) et/ou les deux niveaux de la collaboration (régional et local) dans le temps imparti. La dimension collaborative elle-même n'a sans doute pas suffisamment été travaillée collectivement aux différents niveaux (dans les séminaires du collectif, les ateliers de coproduction et dans les centres sociaux) et il aurait peut-être fallu, par exemple, commencer par déconstruire l'image et la posture « classiques » des chercheuses. Un des effets de ce dispositif de recherche a été une faible appropriation de la dimension collective de la recherche, du côté tant des chercheuses que du réseau fédéré. Ainsi le CA fédéral n'a pas suffisamment porté le projet au sein du réseau et la participation aux ateliers de coproduction n'a pas toujours provoqué de débats au sein des équipes des centres sociaux.

S'engager dans une recherche collaborative soulève également, pour les participant-es non-chercheur-es, de redoutables questions de ressources, humaines, financières et de temps, qui n'ont pas été suffisamment anticipées. Dans le cas d'Engagir, lors

du lancement du projet et du fait des contraintes de temps liées au délai de réponse à l'appel à projets, le conseil d'administration de la fédération n'a pas mesuré clairement ce que l'engagement dans la démarche nécessiterait comme moyens, aussi bien financiers qu'humains ; or, ceux de la fédération régionale sont particulièrement réduits. Les limites liées au format « Appel à projets d'initiative académique⁵ », qui ne permet qu'exceptionnellement de financer des acteurs et actrices non-académiques, auraient pu être contournées par la recherche d'autres financements, qui auraient permis au réseau fédéré de disposer de moyens complémentaires pour participer au projet. Mais le conseil d'administration de la fédération n'a pas anticipé, ni eu ou pris le temps de poser la question du soutien à la démarche Engagir par le biais de conventions de partenariat ou de financements complémentaires. Le temps et les moyens dont disposait la Fédération régionale des centres sociaux ne lui ont donc pas permis de « tenir » la démarche collaborative à tous les échelons. La fédération régionale n'ayant pas fait de demande de financement complémentaire, elle n'a pas eu les moyens d'assurer pleinement le suivi de la recherche, ni d'animer suffisamment la réflexion au sein du réseau. Elle n'a ainsi pas eu les moyens d'aller rencontrer les équipes (salarisées et bénévoles) des centres engagés dans la recherche ou de mener des points d'étape précis en amont des séminaires du collectif de recherche. Ce déséquilibre temporel et financier s'est également traduit dans le pilotage de la recherche par le fort déséquilibre déjà mentionné dans le nombre de participantes au collectif de recherche, en défaveur du réseau fédéré.

Du côté des chercheuses, les contraintes aussi ont été fortes du fait de la détérioration des conditions d'enseignement et de recherche à l'université (augmentation du nombre d'étudiant-es sans moyens supplémentaires, multiplication des tâches d'encadrement et administratives, bureaucratisation de la gestion des projets de recherche, etc.), qui explique en partie les difficultés à dégager plus de temps pour les recherches collectives et collaboratives (Bodin *et al.*, 2018). À cela s'ajoute une faible reconnaissance de ces formes de recherche dans les formats actuels d'évaluation des chercheur-es. La recherche collaborative étant particulièrement chronophage, certaines actrices et acteurs (chercheuses, membres de la Fédération régionale, salarié-es ou bénévoles des centres sociaux) ont pris sur leur temps personnel et/ou professionnel pour

5 Il s'agit d'un des deux formats d'appel à projet proposés par la région Centre-Val de Loire, qui repose sur la formulation par des chercheur-es de la problématique de recherche, alors que les appels à projets d'initiative régionale s'appuient sur des thématiques définies par le Conseil régional lui-même.

tenir leurs engagements. Par ailleurs, la mise en œuvre d'une telle démarche demande une temporalité de recherche suffisamment longue, permettant de prendre en compte les contraintes structurelles de chacun-e. La nécessaire articulation entre les différentes temporalités à l'œuvre – temporalités des enquêtes spécifiques, des dynamiques régionales, de la coproduction – n'a pas pleinement pu s'organiser, contribuant elle aussi au décalage déjà mentionné entre les différents « espaces-temps » de la recherche.

Si ce triple déséquilibre a fortement pesé sur la configuration collaborative, la recherche a toutefois permis au réseau fédéré de travailler étroitement avec des chercheuses et de faire reconnaître la fonction ressource de la Fédération auprès des centres sociaux et de certains de ses partenaires. En effet, une dynamique intéressante s'est constitué lors des Comités d'animation régionaux, grâce à la présence d'acteurs et d'actrices engagées dans la démarche Engagir, même si certaines se sont senties moins concernées dans la mesure où aucun centre social de leur département (Cher) n'était engagé dans la recherche⁶. Malgré les difficultés évoquées, l'expérience des ateliers de coproduction a elle aussi été très positive, chacun d'entre eux ayant été l'occasion de penser ensemble les thématiques, de repérer les nœuds et de co-construire des questionnements, qui ont fait l'objet de synthèses diffusées au sein du réseau.

S'agissant des centres sociaux où se sont déroulées les enquêtes empiriques, la plupart se sont montrés intéressés par la présence des chercheuses et ont volontiers ouvert leur porte. Beaucoup ont joué le jeu de la transparence et avaient des attentes pour des moments de restitution et de débat. De ce point de vue, la recherche leur a permis de « prendre de la distance » par rapport à leur quotidien. Toutefois, l'appropriation de la thématique est restée faible en dehors des personnes impliquées dans l'enquête. Si la recherche a eu pour effet de favoriser une plus grande appropriation de la thématique par certaines actrices et acteurs dans les centres sociaux, notamment les directions et une partie des équipes salariées, elle n'a pas toujours contribué à une meilleure reconnaissance des savoirs pratiques et non académiques. Dans l'ensemble, nous avons peu échangé pendant l'enquête avec les équipes sur les différentes mises en pratique possibles du pouvoir d'agir, qu'elles soient individuelles, collectives et/ou communautaires. La question

6 L'abandon du projet par deux chercheuses, sans explication réelle, n'a pas dans ce cas facilité l'appropriation du projet, aucune solution alternative n'ayant pu être proposée aux centres sociaux qui s'étaient portés volontaires pour y participer.

temporelle dans l'intervention a également été peu abordée avec les équipes et quand elle l'a été, ce fut, le plus souvent, de manière indirecte, avec un ou une salarié-e. Si certaines de ces questions ont été évoquées de façon plus transversale, lors des ateliers de coproduction, et ont ainsi permis une mise en récit des expériences, celle-ci n'a cependant pas été co-écrite avec les acteurs et actrices des centres sociaux. Cette mise en récit s'est faite après coup, par le collectif Engagir. Le principe d'une restitution⁷, dans la mesure du possible auprès des salarié-es et des membres des CA de chaque structure participante au projet, avait été retenu au sein du collectif de recherche, mais le format, les participant-es et le contenu de ces restitutions ont été décidés au niveau local. Quand elles ont pu avoir lieu, elles ont permis de fabriquer des espaces de débat plus ou moins riches autour des quatre thématiques ressorties des analyses croisées, des enquêtes de terrain et des ateliers de coproduction, en abordant tant des constats généraux au niveau régional que des spécificités locales. Mais elles ont aussi parfois été plus partielles, notamment sur un ou deux sites, ce qui a provoqué de la déception chez les participant-es. Globalement, ces restitutions ont permis d'aborder les effets de la recherche Engagir dans chaque centre social, issus de la présence prolongée d'une chercheuse dans la structure et de la participation aux ateliers régionaux de coproduction, par exemple sur la réflexivité accrue autour du pouvoir d'agir dans les activités et les projets du centre social, les modes de gouvernance ou encore la prise en compte de l'évitement du conflit et du politique. On peut ainsi penser que, malgré des limites liées à sa configuration initiale et aux difficultés rencontrées en cours de route, le dispositif d'enquête a participé à une réflexivité autour des pratiques (notamment professionnelles) et représentations politiques dans les centres sociaux et a contribué à les transformer.

La forme prise par le colloque final du projet, en janvier 2020, reflète sans doute une dimension plus aboutie de la collaboration. Jugé au départ trop académique et « excluant » par les actrices et acteurs du réseau fédéré, son format a évolué afin de tenter de croiser les regards autour de problématiques communes, à partir notamment d'analyses coproduites. Certaines personnes se sont inquiétées de se retrouver durant ces deux journées en réceptrices passives des analyses des chercheuses, alors même qu'une partie

7 *A posteriori*, l'usage même de cette notion de « restitution » est révélateur du fait que l'enjeu de la coproduction n'a pas été pensé suffisamment en amont au niveau local, les chercheuses restant dans le rôle classique de celle qui restitue un savoir qu'elle a produit et le soumet à une discussion collective éventuellement critique.

des données et des analyses avaient été coproduites, et ont exprimé leur crainte de s'en voir dépossédées, les chercheuses les utilisant à leur seul bénéfice et selon leurs propres codes ; des discussions sur la « propriété » des données ont alors émergé. Finalement, la discussion a permis d'inventer un format plus hospitalier, alliant présentation de synthèses collectives des résultats de la recherche Engagir, interventions de centres sociaux et de membres du réseau fédéré, interpellations par une troupe de théâtre forum et communications « classiques » de chercheur-es. Ce format ne correspond ni à ce que les chercheuses auraient conçu seules, ni à ce que la Fédération régionale aurait mis en place sur le modèle de ses journées régionales.

Malgré le peu de recul que nous avons encore sur les effets du projet Engagir, on peut cependant en relever quelques-uns, notamment en termes d'engagement et de politisation. Le réseau s'interroge plus aujourd'hui sur ses manières de faire et est prêt à faire évoluer ses postures et ses pratiques. Ces retours ont permis de poursuivre au niveau local les transformations de l'agir, comme dans les structures qui se sont engagées à la suite du projet et/ou ont poursuivi avec une plus grande conviction leur implication dans la démarche de « l'aller vers », qui consiste à sortir des murs du centre social, à « faire des pas de côté » pour favoriser une plus grande écoute des besoins des habitant-es, rencontrer de nouveaux publics afin d'élargir le cercle de ces usagères et usagers habituels et s'écarter ainsi des logiques d'action prédéfinies. Certains centres sociaux, avec le soutien de plusieurs partenaires, ont ainsi poursuivi leurs actions autour du « pouvoir d'agir au féminin » dans les quartiers populaires. D'autres nous ont fait savoir qu'ils étaient prêts pour une collaboration plus étroite et plus durable avec les chercheuses. Certains attendaient que la chercheuse devienne davantage praticienne, se frotte « comme les autres » à l'animation de terrain. Le projet a donc généré de nouvelles attentes de la part des structures, vis-à-vis de la relation collaborative et partenariale. Mais la fin des financements de la recherche et surtout l'arrivée du contexte pandémique n'ont pas permis d'entretenir cette coopération. On observe également des réflexions en interne sur de nouvelles organisations qui permettraient plus de participation. De nouveaux membres de Conseils d'administration se sont impliqués dans les différents espaces proposés par la Fédération régionale suite à leur participation aux ateliers de coproduction, et s'engagent aujourd'hui dans la démarche nationale du congrès des centres sociaux sur les thèmes « démocratie et justice sociale ».

Ce retour d'expérience sur la recherche collaborative rappelle somme toute que la collaboration est une démarche processuelle, qui ne peut aboutir qu'à la condition d'un dialogue régulier, avec et entre les acteurs et actrices impliquées, en tenant compte des méfiances et des résistances de chacun, des décalages dans les attentes et d'une réflexivité croisée sur les outils mobilisés. L'une des visées de cette démarche dans le projet Engagir, à la demande des actrices et acteurs de terrain, était, outre de construire de nouveaux savoirs et partenariats, une plus grande reconnaissance des points de vue et des savoirs d'action issus du travail social – en somme, que les centres sociaux ne soient plus considérés comme des objets déclassés à l'image de ceux et celles qui y travaillent et/ou s'y engagent. Mais à ce stade, nous ne pouvons dire si le projet Engagir a permis de réduire la dissymétrie entre chercheuses et acteurs et actrices de terrain, car les différences statutaires et de position sociale restent présentes, ni s'il permettra une autre reconnaissance de cet objet d'études. Ce qu'apprend finalement la démarche collaborative, comme le souligne Jacques Ion (2020), c'est peut-être moins « d'agrandir la zone visible que chaque fois faire émerger une nouvelle zone obscure encore moins répertoriée. C'est constamment élargir le champ des interrogations. Défricher encore et encore, avec les acteurs, les multiples facettes d'un travail social en perpétuel changement, sans cesse interroger et ne jamais conclure, c'est une belle mission » (p. 148).

